

La Gazette de SYMPHONIE



Avant tout, nous espérons, nous les bénévoles de **SYMPHONIE**, que vous vous portez bien et que la période de confinement n'a pas été trop dure.

Au cours de ce mois de mai 2020, il nous a semblé important et opportun de vous



faire part d'une chronique vous délivrant certaines informations et décisions prises par les responsables de **SYMPHONIE**.

☹️ L'ACTUALITE

SYMPHONIE et la guerre... « Nous sommes en guerre » avait lancé Emmanuel Macron le 16 mars dernier devant la caméra.

Durant cette première bataille, force est de constater que les incertitudes et les contradictions se sont succédées entre nos dirigeants, le corps médical, les virologues, les chercheurs, les épidémiologistes...

Au cours de ce combat, nous avons mis en sommeil toutes nos activités, principalement pour respecter toutes les recommandations pour prendre soin de vous tous.

☹️ LE PRESENT

Entrer en confinement a été un choc pour la plupart d'entre nous. Aucun d'entre nous n'avait connu au préalable une telle situation et nous n'y étions pas préparés.

Néanmoins nous y avons fait face.

Désormais une nouvelle épreuve se présente à nous : le déconfinement.

Quelles pistes de réflexion devons-nous prendre pour mieux vivre ce nouveau combat contre à la fois ce virus mais aussi contre les « dérapages » de certains ?

Le confinement a laissé des traces, il nous a privés de nos repères habituels et nous a obligés à être souvent très seul avec soi-même.

Le déconfinement va nous permettre de retrouver une certaine vie sociale mais à petite dose, tout du moins dans un premier temps. Il va nous falloir vivre avec une certaine parcimonie afin de pouvoir continuer à VIVRE tous ensemble, comme avant.

L'OBSERVATION

Comme dans tout conflit, l'observation est primordiale.

C'est pourquoi nous allons être très attentifs aux faits et gestes de l'ensemble des Français, des événements qui vont se dérouler, des décisions qui seront prises par nos dirigeants, des moyens mis en œuvre et à notre disposition et mesurer ainsi le degré de risque que nous pouvons ou non prendre et assurer la sécurité de chacun d'entre nous.

Quels sont les principaux nouveaux points du dispositif actuel ?

- **LES 100 Km à VOL D'OISEAU** : il est possible de se déplacer sans restriction depuis son domicile à un autre lieu, dans un rayon de 100 km.
- **LE QUOTA DE 10 PERSONNES** : tout en respectant les gestes barrières, il est désormais possible de nous réunir jusqu'à 10 personnes.

LES DECISIONS

Sans accéder à une crainte irraisonnée et en toute responsabilité, nous avons décidé :

- **La reprise de nos permanences du mardi à l'Espace Champlain, le mardi 2 juin 2020**, en respectant les gestes barrières ainsi que le protocole mis en place par la structure dans laquelle **SYMPHONIE** est locataire.
- **La reprise des réunions du Conseil d'Administration à l'Espace Champlain à partir également du mardi 2 juin à 18H30.**

Nous nous réservons la possibilité de modifier ces décisions en fonction de l'actualité ou des directives qui pourraient de nouveau nous être imposées.

Nous vous informons également que, pour l'instant, nous n'envisageons pas encore de reprise de nos activités. Nous privilégions la progressivité en observant l'évolution du déconfinement dans les semaines à venir et vous informerons des nouvelles mesures prises par les responsables de l'Association.

LES IMPACTS

Par conséquent aucune activité, aucun rassemblement ne peut s'effectuer sous la responsabilité de **SYMPHONIE**.

Bien évidemment, si certains d'entre vous souhaitent par exemple, randonner ensemble, ils peuvent le faire mais à titre individuel et sous leur responsabilité.

Aucun rendez-vous santé, aucune « Festine », aucun atelier (sportif ou autre), aucun repas, aucune escapade, aucune séance de cinéma, etc.

Quant à l'Assemblée Générale, une seule certitude, elle devra se dérouler avant le 31/12/2020 et pourrait être organisée en comité restreint.

LE FUTUR

Bien malin qui peut le deviner et l'écrire sans se tromper.

Néanmoins, nous ne prendrons aucun risque qui puisse mettre en difficulté l'un d'entre vous.

Nous sommes confrontés à une population relativement fragilisée et devons en tenir compte dans les décisions importantes à prendre.

Nous avons déjà anticipé en ne nous inscrivant pas à la VOGALONGA 2020 et ce pour la première fois depuis 7 ans.

Le prochain Conseil d'Administration devra se prononcer pour le maintien ou le report du tronçon de COMPOSTELLE que nous avons envisagé de réaliser fin septembre de cette année.

La seule activité que nous sauvegardons est l'accompagnement téléphonique.

*« Si nous ne pouvons pas rencontrer physiquement les gens, en raison de la pandémie, nous maintenons nos liens avec les malades par **téléphone** ou par **mail**... »*

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières, restez vigilants afin que nous puissions TOUS ENSEMBLE fêter notre victoire contre ce nouveau type d'ennemi.

Une seule munition, actuellement :

www.association-symphonie.com et [www.facebook.com/assoc](https://www.facebook.com/assoc-symphonie) symphonie.

Pour tout renseignement : ☎ **06-70-30-71-63**, votre appel sera dirigé vers le bénévole concerné

Bien cordialement,

Le binôme de SYMPHONIE,

Céline et Daniel

Nous profitons de cette gazette pour vous joindre l'article paru dans l'Est Républicain du lundi 4 mai 2020 qui vous confirme l'engagement et la présence de Symphonie malgré une activité très restreinte.

GRAND NANCY Crise sanitaire

L'association Symphonie reste à l'écoute des malades

L'association Symphonie accompagne les femmes touchées par un cancer ainsi que leurs aidants, avec des visites dans les hôpitaux. En cette période de crise sanitaire, les bénévoles échangent désormais par mail et téléphone mais restent disponibles à toute heure pour soutenir les malades.

L'association Symphonie a pour mission d'apporter un soutien, une écoute, un accompagnement aux femmes touchées par un cancer ainsi que leurs aidants sur la Lorraine.

Des bénévoles ont été formés à l'écoute et se déplacent dans trois hôpitaux de Nancy toutes les semaines en accord avec le corps médical.

« L'association continue dans le contexte actuel de la pandémie son rôle d'accompagnement », précise Céline Despres-Dontenwill, la vice-présidente. « En effet, si l'on ne peut rencontrer physiquement les gens, en raison du confinement, nous maintenons nos liens avec les malades par téléphone ou par mail. Nous, les bénévoles de l'as-

sociation, sommes ainsi à l'écoute de tout malade qu'il soit ou non adhérent de notre association, et ce, 7 jours sur 7 quelle que soit l'heure. Nous devons être présents lorsque la personne en ressent le besoin. Pour cela, un seul numéro de téléphone : 06 70 30 71 63. Les personnes n'ont ainsi pas à chercher qui contacter ou quand. Une seule personne assure cette permanence, il ne faut donc pas hésiter à laisser un message et nous la rappelons. Dans le contexte actuel, nous sommes bien conscients que les situations d'angoisse peuvent être amplifiées, notamment pour les personnes isolées. Pour rappel, l'association Symphonie propose des rencontres amicales, de l'activité physique, des rendez-vous santé, une sensibilisation des médecins et soignants. Notre rôle est également d'informer sur le dépistage, de transmettre des informations, de détricoter les contraintes administratives et enfin d'accueillir et apporter des aides individuelles ou collectives. »



Céline Despres-Dontenwill, la vice-présidente de l'association Symphonie répond à tous les appels.

Redonner un sens au mot « Espoir »

La plupart des bénévoles sont concernés personnellement par la maladie. Ils sont là pour guider et aider les patients à traverser des moments difficiles. Le projet qui lie les bénévoles se résume ainsi : « Les bénévoles de Symphonie ont pour mission de redonner à ces femmes et à leurs proches un sens au mot "Espoir" et faire prendre conscience qu'après la maladie, on peut appréhender la vie différemment. Ce programme peut symboliser la reprise de confiance en soi, la capacité à se projeter et à croire en l'avenir. »

➤ Contacts : symphonie.assoc@gmail.com. Tél. 06 70 30 71 63. Site internet www.association-symphonie.com. Adresse : Espace Champlain, 75 rue Alexandre-1^{er}, Saint-Max.